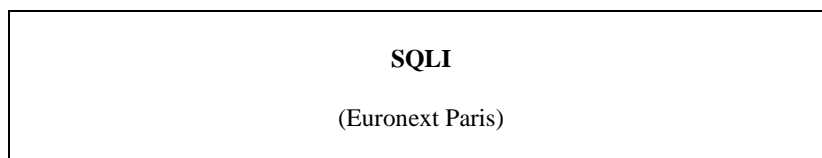


221C2492
FR0011289040-DIV27

24 septembre 2021

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)



Le 23 septembre 2021, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société SQLI que la société DBAY Advisors envisage de déposer¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SQLI sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqués diffusés, le 23 septembre 2021, par les sociétés DBAY Advisors et SQLI.